

REPUBLIQUE DU SENEGAL

=====

Un Peuple- un But- une Foi

=====



MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

=====

CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE (CSO-PLCP)

ETUDE SUR LES STRATEGIES ALTERNATIVES DE PROTECTION
SOCIALE DEVELOPPEES PAR LES FAMILLES VULNERABLES

TERMES DE REFERENCE

Octobre 2015

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La lutte contre la pauvreté et son corollaire la protection sociale constituent des axes stratégiques majeurs dans les différents documents de politique économique et sociale du gouvernement. Elles s'inscrivent dans une vision à long terme de développement humain durable qui vise à identifier et valoriser les initiatives et capacités productives des groupes vulnérables dans une perspective de croissance économique inclusive, d'équité et d'égalité de genre.

Certes, le Sénégal dispose de mécanismes formels de protection sociale basés sur la couverture des fonctionnaires et autres salariés, les assurances privées et les mutuelles professionnelles, mais ils restent caractérisés **par leur manque de performance et la faiblesse de leurs capacités à répondre à l'étendue des besoins des bénéficiaires**, notamment devant certains risques socio-économiques et naturels. Les statistiques évaluent à **20%** de la population totale les personnes bénéficiaires de couverture sociale.

L'avènement des crises alimentaires, économiques, financières et énergétiques avec leurs conséquences drastiques sur les conditions de vie des ménages en termes de perte de revenus, d'emplois et de difficultés d'accès aux services sociaux de base a exacerbé cette situation déjà précaire des populations vulnérables. Ceci a entraîné un basculement d'une frange importante de la population et principalement des ménages dirigés par les femmes dans l'extrême pauvreté et conséquemment un ralentissement dans l'atteinte des OMD.

C'est dans ce cadre que le Ministère en charge du Développement Social a conçu et mis en œuvre avec les différentes parties prenantes, **l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables (INPS)**. Cette initiative se veut un cadre fédérateur des interventions en matière de protection sociale selon une approche globale, intégrée, participative et décentralisée. Elle repose sur, d'une part, un dispositif institutionnel (plateformes techniques opérationnelles des services déconcentrés de l'Etat) et communautaire (Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires/APDC) et d'autre part, sur un modèle de ciblage géographique, communautaire et catégoriel.

Malgré les politiques et programmes développés par le gouvernement et ses partenaires une importante partie des familles vit dans une situation de vulnérabilité. Ainsi **l'étude sur la transmission intergénérationnelle** de la pauvreté pose fondamentalement la capacité des individus à agir et à surtout surmonter les handicaps hérités. Selon l'étude la pauvreté

demeure encore difficile à combattre au Sénégal et que celle-ci est parfois vécue sur une longue période dans la vie de l'individu ou du ménage. Elle n'est pas toutefois une situation irrévocable, plusieurs facteurs peuvent contribuer à mettre fin à sa transmission entre les différentes générations d'un ménage en l'occurrence. Il en est ainsi des transferts internationaux de ressources, d'une scolarisation réussie et d'une meilleure qualification professionnelle. La transmission de la pauvreté entre les générations s'effectue par une combinaison de divers facteurs, elle résulte de l'accumulation de plusieurs handicaps et de vulnérabilités qui apparaissent soit de manière synchronique soit progressivement.

Par ailleurs, malgré cette situation, certaines familles ont pu développer des stratégies alternatives ^{multiformes} de protection pour faire face à la pauvreté et à la vulnérabilité. Il s'agit des stratégies prises individuellement ou collectivement développées par des familles ou associations pour faire face à différentes crises.

Il s'agit entre autres mécanismes des « mbotaay » qui réunissent des gens d'un même quartier ou d'une même communauté pour développer un esprit de solidarité dont notamment les « natt kogne », qui réunissent également les gens dans d'un même quartier en épargnant des cotisations en faveur d'une personne et ceci à tour de rôle, le « tong tong » qui consiste à se cotiser pour acheter un bœuf dont la viande est à partager lors des cérémonies religieuses, le « mass » qui regroupe des personnes d'une même génération et qui développe des activités de solidarités.

Toutefois ces formes alternatives empiriques de mutualisation des efforts et de moyens de réponse à des chocs économiques ou naturels n'ont pas ou peu fait l'objet d'analyse approfondie ou de capitalisation en vue de leur applicabilité ou massification et vulgarisation

en vue de leur applicabilité ou massification et vulgarisation dans les politiques, projets et programmes. ^{et en vue de leur applicabilité ou massification et vulgarisation}

Ainsi, il s'avère nécessaire de lancer une étude qui permettra d'éclairer le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Entrepreneuriat Féminin sur les stratégies alternatives de survie développées par les familles vulnérables, en mettant un accent particulier sur l'aspect financier (volume de financement, mécanismes de gestion...) en vue de les soutenir efficacement pour assurer leur autonomisation.

en vue de leur applicabilité ou massification et vulgarisation
et en vue de leur applicabilité ou massification et vulgarisation
et en vue de leur applicabilité ou massification et vulgarisation
et en vue de leur applicabilité ou massification et vulgarisation

II. BUT ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le but de l'étude est de permettre au Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat Féminin de capitaliser et de valoriser les formes et les mécanismes développés par les familles vulnérables pour assurer leur protection sociale. Cette étude permettra à long terme d'assurer une intervention pointue auprès des familles vulnérables pour aider à leur autonomisation socioéconomique en renforçant les mécanismes qu'elles développent.

L'étude a pour objectifs :

1. de procéder à la revue des stratégies alternatives de protection sociale développées par les familles sénégalaises vulnérables ;
2. d'analyser et de capitaliser les résultats enregistrés à cet effet en terme d'amélioration qualitative et quantitative des conditions de vie des familles et de leurs enfants ;
3. d'identifier les stratégies les plus pertinentes à mettre en œuvre et susceptibles d'être intégrées dans les politiques et programmes de protection sociale ;
4. proposer des axes d'interventions pour la mise en œuvre d'un projet pilote d'appui à l'émergence de familles productives aux Sénégal dans une perspective d'autonomisation et de contribution à une croissance économique inclusive.
5. Organiser un atelier de validation des résultats

III. RESULTATS ATTENDUS

1. Les stratégies alternatives de protection sociale développées par les familles vulnérables identifiées, analysées et capitalisées ;
2. Les résultats enregistrés sont analysés et capitalisés en vue d'une amélioration qualitative et quantitative des conditions de vie des familles et de leurs enfants ;
3. Des stratégies pertinentes susceptibles d'être intégrées dans les politiques et programmes de protection sociale sont identifiées ;
4. Un projet pilote d'appui à l'émergence de familles productives au Sénégal est proposé ;
5. Les résultats de l'étude et du projet pilote validés à l'issue d'un atelier de restitution et de partage.

IV. LE CONSULTANT

5.1 Tâches du consultant

1. Recenser et analyser les stratégies alternatives de survie développées par les populations vulnérables
2. Analyser et capitaliser les résultats enregistrés
3. Identifier des stratégies pertinentes susceptibles d'être intégrées dans les politiques et programmes ;
4. Faire une analyse approfondie des mécanismes de financement en capitalisant sur le volume financier pour une période donnée ;
5. Proposer des axes d'intervention pour la mise en œuvre d'un projet pilote d'appui à l'émergence des familles productives.

4.2 Produits de la mission

1. Rapport d'orientation méthodologique avant le début de l'étude
2. Un rapport d'étape à la suite de l'exploitation des documents et des entretiens
3. Un rapport final intégrant les commentaires et observations.
4. Une présentation powerpoint de l'étude approuvée et validée par le comité ad hoc

V. PROFIL DU CONSULTANT

1. Diplôme universitaire (B + 4) en sciences sociales, économie, ou tout autre domaine équivalent ;
2. Expérience avérée dans le domaine de la protection sociale, l'analyse sociologique et la recherche action;
3. Bonne capacité de travail en équipe et de coordination des travaux ;
4. Bonne capacité de rédaction de rapport
5. Parfaite maîtrise du français et de l'outil informatique.

VI. DUREE DU TRAVAIL ET MODALITES D'EXECUTION

La durée de l'étude est 60 jours ouvrables.

Le consultant travaillera sous la supervision d'un Comité ad hoc présidé par le ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Entreprenariat Féminin à travers la CSO-PLCP. Il sera composé de l'UCSPE, la DGP, de la DGPSSN, de la CLM, du CEPD, la DGAS/MSAS,

Des réunions seront organisées entre le Comité ad hoc et le consultant selon le planning ci-après :

ACTIVITES	PERIODES
Réunion de présentation du rapport d'orientation méthodologique, de briefing	1 ^{ère} et 2 ^e semaine
Revue documentaire et Rencontres avec les partenaires.	
Travail de terrain	3 ^{ème} et 4 ^{ème} semaine
Réunion avec le Comité ad hoc sur l'état d'avancement	4 ^{ème} semaine
Finalisation des documents et Réunion de débriefing avec le Comité ad hoc	5 ^{ème} et 6 ^{ème} semaine
Présentation du rapport provisoire et finalisation	
Présentation du rapport final et de la présentation powerpoint au comité ad hoc et dépôt	7 ^{ème} et 8 ^{ème} semaine